

Henri BRUN (1837 – 1909)

Maire de LAURAC (1896 - 1900)

(Extraits du « Vivre à Laurac » N°33 – 2^{ème} Semestre 1992)

Henri Brun était né à Laurac le 9 septembre 1837. Fils de Joseph Brun et de Sophie Etienne, il épousa le 13 juillet 1863 son homonyme mais non parente Marie-Justine Brun, modiste, fille de Jean Brun et Marie Roux, qui était née à Laurac, le 11 avril 1839, et devait y mourir le 18 mars 1907 à l'âge de 68 ans. La famille d'Henri Brun, qui était boucher, habitait sur la place qui porte aujourd'hui le nom de Galfard. Henri Brun mourut le 14 juin 1909 dans sa 72^{ème} année, à l'hôpital de Largentière où il avait été transporté après un accident survenu le 16 mai 1909 ; il avait fait une chute de 6 mètres en contrebas de la route de Largentière, à la sortie du village, en pleine nuit, et avait reçu une profonde blessure au front. A l'occasion de son décès, « *Le Républicain des Cévennes* » lui rendait ainsi hommage : « Ancien maire de Laurac, adjoint au maire depuis les élections municipales de l'an dernier, membre et ancien président du Comité Républicain, délégué cantonal, le défunt laisse le souvenir d'un sage administrateur, d'un sincère républicain et ami de l'Ecole laïque et d'un homme honnête, dévoué et serviable... ».

Effectivement, Henri Brun était ce qu'on appellerait aujourd'hui un homme « de gauche ». Il avait été conseiller municipal à partir de 1888, et il le demeura jusqu'à sa mort. On se souvient qu'il fut, en 1900 et 1901, l'un des plus virulents signataires des lettres de protestation qui entraînèrent alors, à deux reprises, l'annulation des élections municipales de Laurac.

C'est donc le 17 mai 1896 qu'Henri Brun était élu maire de Laurac, par huit voix contre quatre à Edouard Perbost ; c'est également par huit voix contre quatre à Henri Chambon que Victor Constant était élu adjoint. Deux « fermes républicains », notait alors la presse de gauche. L'élection du maire avait suivi les élections municipales des 3 et 10 mai 1896 qui avaient vu l'élection des douze conseillers suivants : Edouard Perbost, Henri Chambon, Joseph Mollier, Henri Brun, Henri Perbost, Joseph Rabeyron, André Blachère, Victor Constant, Alexis Besset, Marius Roussel, François Thibon et Amand Prévôt.

Le Conseil municipal devait être modifié deux ans et demi plus tard. En effet, une élection complémentaire eut lieu le 18 décembre 1898, suite à la démission de quatre conseillers, Victor Constant, adjoint, André Blachère, Joseph Mollier et Henri Chambon, en désaccord sur la question des fontaines publiques. Quatre nouveaux conseillers furent élus : Joseph Gerbaud, Edouard Lapierre, Albert Linsolas et Gustave Rigaud. Un nouvel adjoint fut aussi élu, Edouard Perbost, conseiller municipal depuis 1888.

Le « républicanisme » viscéral d'Henri Brun ne manquait pas d'occasions de se manifester. En particulier, il donna aux célébrations du 14 juillet 1896 un éclat exceptionnel, car, soulignait toujours « *Le Républicain des Cévennes* », « c'est la première fois que le parti républicain se voit à la tête de la municipalité jusqu'ici réactionnaire » ; outre les bombes, pétards, feu d'artifice..., un banquet populaire groupa quelque quatre-vingts convives.

Dans le même esprit, Henri Brun prenait, en juin 1897, un arrêté interdisant les processions sur le territoire de la commune.

Mais ses adversaires, eux aussi, restaient vigilants. En octobre 1896, une manifestation avait lieu devant le domicile du maire, les manifestants demandant le rétablissement du traitement du vicaire et celui de la fontaine alimentant la cure. La question devait être examinée par la municipalité dans un esprit de conciliation, si l'on en croit la presse républicaine de l'époque. (Il faut se souvenir qu'avant la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1906, les curés et vicaires étaient rémunérés par l'Etat).

Le transfert de la mairie.

Cependant, au-delà de ces palabres politico-religieuses, les problèmes concrets n'étaient pas oubliés, et on retiendra surtout du mandat d'Henri Brun le transfert de la mairie du Fort à son emplacement actuel.

C'est le 14 février 1897 que le Conseil municipal, vu l'état défectueux du bâtiment mairie, était saisi de ce projet de transfert du Fort dans une des salles du bâtiment de la "Maison communale" des garçons, sans déranger en quoi que ce soit le logement des instituteurs et les salles de classe, notait l'exposé des motifs du projet. Il précisait aussi que, depuis la laïcisation des écoles, époque à laquelle la

commune avait pris possession de son immeuble, le pensionnat des Frères avait été dissous (il avait fermé ses portes en 1881, seule l'école communale continuant) et il restait une partie de la maison non utilisée.

(Il faut rappeler ici que le bâtiment municipal actuel mairie, salle polyvalente, archives, construit vers 1854, fut à l'origine le premier bâtiment de l'Ecole des Frères, le grand bâtiment aujourd'hui Maison familiale n'ayant été construit que plus tard, à partir de 1871 ; les deux bâtiments communiquaient autrefois entre eux par un tunnel sous la rue.)

Une demande d'autorisation de ce transfert fut adressée au préfet qui répondait le 3 avril 1897 par l'intermédiaire du sous-préfet. Le Conseil municipal prenait connaissance de la décision suivante le 11 avril 1897 :

- La demande de transfert peut être accueillie par l'inspecteur d'académie, sous certaines conditions :

1. Construction d'un préau couvert dans la cour de l'école, avant le transfert ;

2. Engagement de la municipalité d'évacuer les deux pièces du rez-de-chaussée où elle se propose d'installer la mairie, si l'effectif de l'école l'exige.

Cependant, l'inspecteur d'académie estimait que la mairie pouvait être installée au premier étage et le logement des maîtres au second.

Cette proposition recevait l'agrément du Conseil municipal et, après un temps de préparation, le dossier de transfert était déposé le 14 novembre 1897, le devis s'élevant à 700 F sur lesquels la commune envisageait de prendre en charge 549 F, une subvention étant en outre demandée au Conseil général. Les travaux d'aménagement des salles de la nouvelle mairie et de construction du préau de l'école furent confiés à M. Gerbaud, entrepreneur, qui les mena à bien de telle sorte que la réception définitive put se faire le 2 novembre 1898.

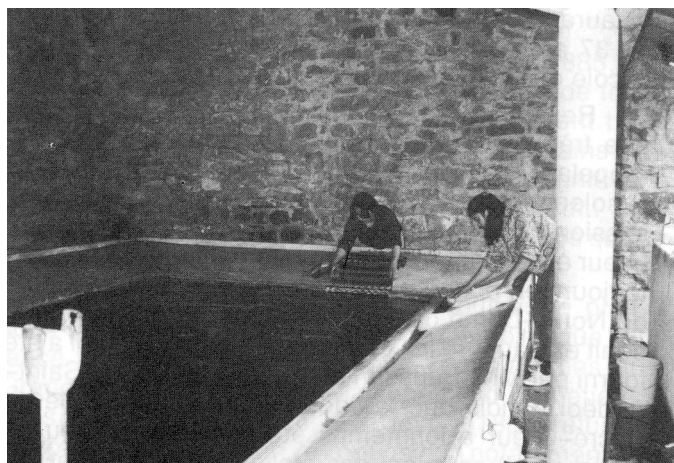
C'est donc fin 1898 que la mairie fut effectivement déplacée du Fort à l'emplacement où elle se trouve toujours aujourd'hui, l'école ayant par la suite été transférée, lors de l'instauration de la mixité, après la dernière guerre, M. A. Chabanel étant instituteur, dans le bâtiment voisin construit en 1903-1904 et qui était à l'origine l'école de filles. D'ailleurs, aujourd'hui encore, la classe maternelle se fait dans le bâtiment municipal.

Si le mandat d'Henri Brun fut surtout marqué par ce transfert de la mairie, le Conseil municipal ne se préoccupait pas moins des autres problèmes.

Concernant **l'alimentation en eau**, le Conseil était saisi, le 16 août 1896, d'un projet d'établissement d'un réservoir pour les fontaines publiques, qui constituerait, était-il souligné, une grande amélioration pour la distribution d'eau "de première nécessité". Une commission devait être constituée pour ce projet. Le 20 février 1898, le dossier était déposé à la fois pour le réservoir et autres travaux relatifs aux fontaines publiques. La charge financière s'avérait très lourde, avec un devis estimatif de 10 000 F. Une souscription publique un moment envisagée fut estimée illusoire et un recours à l'emprunt fut demandé le 9 octobre 1898. Les quelques travaux relatifs aux fontaines furent adjugés à M. Gerbaud. Quant au projet de réservoir, il fut encore mis en sommeil, et il ne sera réalisé que près de trente années plus tard, en 1927-1928.

Une autre réalisation qui devait être fort appréciée des Lauracois fut la **construction du lavoir**. C'est le 30 janvier 1899 que fut déposé le dossier de ce projet, le lavoir devant être construit sur l'emplacement des ruines de la maison Trouillas, quartier du Ruisseau. Le devis, approuvé par le Conseil municipal, s'élevait à 1 200 F, la commune devant financer les travaux par 1 000 F de crédits transférés, et une souscription publique devant couvrir le reste. Le 11 février 1900 était approuvé l'acte de vente à la commune de la maison en ruines appartenant alors à Mme Escoffier, née Rose Trouillas, demeurant à Bédarrides (Vaucluse). Auparavant, le 22 octobre 1899, les travaux avaient été adjugés à l'entreprise Meyronet et Darasse, et leur réception définitive intervenait le 31 décembre 1900, le maire étant alors Amand Prévôt.

La réalisation de ce lavoir, qui fonctionne toujours, même s'il est assez peu fréquenté depuis l'avènement des machines à laver, restera néanmoins à l'actif d'Henri Brun. Une inscription sur une pierre (R.F. 1900 - H. Brun, maire) est là d'ailleurs pour le rappeler. Cependant le mur le long de l'avenue est assez récent.



Le lavoir plus que centenaire et toujours en service.

Le **service de la Poste** était également des plus importants à cette époque où il n'y avait pas encore le téléphone. Le 16 août 1896, le Conseil municipal adoptait à l'unanimité une proposition rappelant d'abord que, suite à la mise en exploitation le 20 juillet 1896 de la ligne ferroviaire Saint-Sernin-Largentière, le service de la Poste de Laurac subissait une modification qu'il fallait faire connaître aux autorités supérieures. La commune était jusque-là desservie par deux facteurs ; or, un seul suffirait si un "facteur boîtier" était établi au chef-lieu de la commune, qui recevrait ses correspondances par un courrier en voiture partant de Largentière à l'arrivée du train de 7 h 36 du matin pour se rendre à Joyeuse via Laurac, et vice-versa le soir pour le courrier au départ. En conséquence, le courrier de Ruoms à Joyeuse assurant la desserte de Laurac pourrait être supprimé, ce qui permettrait un gain de parcours de l'ordre de 5 km (10 au lieu de 15).

De fait, une recette auxiliaire rurale des postes sera créée à Laurac en avril 1898 ; début 1899, Mme veuve Robert, née Berthe Matal, était nommée gérante de cette recette auxiliaire.

Un autre projet de **voie ferrée** fit couler beaucoup d'encre à l'époque, celui de la ligne devant relier Aubenas (exactement Prades) au Puy. Bien que Laurac ne fût pas directement touchée, le Conseil municipal émettait, le 11 février 1900, un avis favorable à ce projet estimé très important pour les habitants de la Basse Ardèche, cette ligne pouvant être le principal débouché pour les vins qui, depuis la reconstitution du vignoble, étaient à la recherche de nouveaux débouchés. Cette ligne, rappelons-le une fois encore, ne sera jamais construite ; il n'en subsiste que quelques ouvrages d'art comme le tunnel du Roux aujourd'hui tunnel routier. Mais ce fut vraiment le « serpent de mer » de cette époque.

Sur le plan de **l'enseignement**, il avait été question (lettre du préfet du 21 janvier 1899) de la suppression du poste d'instituteur adjoint à l'école de garçons. Le Conseil municipal s'éleva contre cette proposition, considérant- qu'avec 1 150 habitants et environ 80 élèves à l'école de garçons, un instituteur adjoint était indispensable.

Toujours dans le domaine scolaire, en février 1898, on apprenait que le ministre de l'Instruction publique, sur la recommandation de M. Odilon Barrot, député, avait accordé à chacune des écoles, garçons et filles, de Laurac une carte de France, une carte d'Europe, une mappemonde et un tableau métrique. Aujourd'hui, il attribuerait plutôt... un ordinateur !

Rappelons aussi que c'est en 1898, le 30 août, que mourut le Frère Serdieu, à l'âge de 71 ans dont 45 ans passés à Laurac. Ce fut un deuil public dans cette région pour laquelle il avait tant fait. « L'Histoire du Vivarais » (Ed. Privat) publiée en 1988 lui rend un hommage mérité en écrivant (p. 241) : « La crise du phylloxéra suscita diverses initiatives dont celle du Frère Serdieu à Laurac, de 1853 à 1898. Dès 1873, il donne des conférences publiques et distribue gratuitement des plants américains. Il propage aussi les découvertes de Pasteur sur la sélection des graines et les méthodes d'éducation du ver-à-soie. L'école de Laurac donne un enseignement agricole théorique et pratique et prépare des élèves aux Arts et Métiers ou aux Ecoles des Mines. ». Quel bel hommage rendu à celui que Laurac n'a pas oublié.

Notons enfin, pour terminer ce survol de la fin du XIX^{ème} siècle, quelques brèves informations relevées dans la presse régionale d'alors, en particulier « *Le Républicain des Cévennes* », hebdomadaire républicain publié à Largentière :

11 février 1896 : Par décision du ministre des Finances, en date du 23 janvier, M. Nadal Adolphe Augustin, ancien militaire demeurant à Notre-Dame de Lablachère, a été nommé receveur ruraliste à Laurac.

25 avril 1896 : Notre commune est une des rares de la région où l'on trouve une augmentation d'habitants, sur le recensement de 1891 qui donnait 1 053 habitants ; cette année Laurac compte 1 114 âmes, soit 61 de plus.

16 septembre 1896 : Hier, il s'est expédié par la gare d'Uzer 500 quintaux de raisins vendus à des courtiers étrangers. Ces vendanges, de toutes qualités, se sont vendues au prix de 12 F les 100 kg.

24 juillet 1898 : Un grand concours de tir, sous le patronage de la Société nationale de tir des communes de France, aura lieu à Laurac les 31 juillet, 7 et 8 août. Quinze magnifiques prix, épinglettes (on ne disait pas encore pin's...) et diplômes seront décernés aux meilleurs tireurs.

Henri Brun devait rester maire de Laurac jusqu'aux élections municipales des 6 et 13 mai 1900, élections contestées, avec succès (il faudra revoter en 1901) par un groupe de protestataires dont il n'était pas le moindre. Néanmoins, il laissait alors la place à Amand Prévôt dont « *Vivre à Laurac* » (numéro 32) a retracé l'action, ainsi que celle des maires qui se sont succédé jusqu'à la guerre 1914-1918.

Un Lauracois de Paris a sauvé les dorures de l'église de la Madeleine

Nous lisons dans « *Le Républicain des Cévennes* » du 15 août 1896, à la rubrique Laurac :

« Samedi dernier ont eu lieu à Levallois, près de Paris, les obsèques de notre compatriote M. Louis Prévost, suisse à la Madeleine depuis une quarantaine d'années, décédé à l'âge de 68 ans. »

« M. Prévost, né à Chadeyron, était très connu et fort estimé à Paris. Il passait ses vacances à Laurac, où il était propriétaire. Il était remarquable par sa taille (près de 2 mètres) autant que par sa bravoure. C'est grâce à lui que toutes les dorures de cette magnifique église parisienne échappèrent aux pillards de la commune de 1871. Il avait été maréchal des logis-chef au 2^{ème} carabinier, en 1853, et ce fut sur la recommandation de la maréchale de Magnan qu'il rentra à la Madeleine ».

Des incendies à Laurac

- Du journal « *Le Républicain des Cévennes* », 25 juillet 1896 : « Le feu s'est déclaré à l'habitation du sieur Sévenier, propriétaire. Les dégâts s'élèvent à 450 F, assurés à la Générale. »

- Du même journal, 7 août 1897 : « Un incendie s'est déclaré chez le sieur Goudon, propriétaire à Berguier... Les dégâts, non assurés, sont évalués à 1 500 F ».

- Du même journal, 22 octobre 1898 : « Dans la matinée de dimanche, un violent incendie a détruit la maison du sieur Hilaire, à Printe-garde. Tout a été détruit. Les dégâts, assurés, s'élèvent à 5 000 F. »

- Toujours du même journal, 19 juin 1909 : « Mardi 15 juin, à l'aube, le feu s'est déclaré dans le vaste immeuble de M. Henri Perbost, mari de notre dévouée institutrice adjointe. L'absence de voisins proches et la pénurie d'eau ont rendu très difficile l'extinction de l'incendie qui, en peu de temps, a dévoré toute l'habitation qui était une des plus belles de la commune. Il ne reste plus que les quatre murs et quelques pièces du rez-de-chaussée. Une magnanerie a été la proie des flammes, et dans l'autre les vers en train de faire leurs cocons ont été asphyxiés. Il n'y a pas d'accident de personne... ».

(il s'agit de la maison de Péchuber où habite Mme Georgette Duchamp. M. Henri Perbost était en effet son père, et Mme Duchamp, qui avait alors 2 ans, était au berceau lors de ce grave incendie).